

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEGN1B01SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	240 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Joëlle GILIS (joelle.gilis@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Marc VIFQUIN (jean-marc.vifquin@helha.be) Georges BAUDOUX (georges.baudoux@helha.be) Anne ACKERMANS (anne.ackermans@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be) Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be) Bernadette JACQUES (bernadette.jacques@helha.be) Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degossérie@helha.be) Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) Isabelle GALLEE (isabelle.gallee@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogique en lien avec des situations professionnelles

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement-apprentissage.(2.2)
- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- VII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- VIII. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XI. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XIII. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B01SNA	Activités interdisciplinaires	45 h / 2 C
PEGN1B01SNB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGN1B01SNC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEGN1B01SND	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B01SNA	Activités interdisciplinaires	20
PEGN1B01SNB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGN1B01SNC	Stages pédagogiques	50
PEGN1B01SND	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur, ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	6_PEGN1B01SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'activités interdisciplinaires comprend 75 heures réparties sur 3 années. 45 heures en première et 15 heures en deuxième et en troisième.

Le cours est organisé sous forme d'activités très diverses visant tout d'abord à préparer les étudiants à leur future vie professionnelle : préparation de séquences de leçons, évaluation de séquences filmées ... Ensuite, à intégrer l'étudiant dans un réseau culturel : visite de musées, expositions, conférences, livres à lire. Enfin, à permettre à l'étudiant de voir sur le terrain ce qu'il a appris en classe : voyages. Un voyage par an est organisé. Les thèmes abordés sont l'écologie marine (classe de mer), écologie terrestre et l'écologie urbaine (Paris).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- III. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- IV. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- V. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- VI. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- VII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- VIII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se compose d'un voyage et de divers travaux et livres à lire.

Démarches d'apprentissage

Sorties sur le terrain, visites, musées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette activité d'apprentissage est évaluée de manière intégrée avec l'activité d'apprentissage d'AFP. Les consignes concernant cette épreuve intégrée sont données durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PEGN1B01SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle permettent à l'étudiant de BAC 1 d'appréhender la réalité de la profession d'enseignant : l'organisation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, la réalité de terrain et la préparation des stages

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- XXVII. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- XXVIII. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- XXIX. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- XXX. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- XXXI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- XXXII. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- XXXIII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- XXXIV. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- XXXV. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- XXXVI. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XXXVII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- XXXVIII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XXXIX. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le décret "Missions"; les socles de compétence; les référentiels;
- Les cycles; les différentes formes d'enseignement;
- Les compétences;
- Les dispositifs pédagogiques;
- La réalité du métier d'enseignant ;
- La préparation "pratique" aux stages: consignes, préparation des documents, guidance pédagogique.

Démarches d'apprentissage

Néant

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé assuré par les didacticiens et par les psychopédagogues durant les semaines d'AFP.

Ouvrages de référence

- www.enseignement.be ;
- www.segec.be;
- Toutes les ressources disponibles à la bibliothèque: ouvrages didactiques, revues, référentiels utilisés dans l'enseignement secondaire,

Supports

- Syllabus ;
- Notes de cours ;
- Sites internet ;
- Matériel didactique ;
- ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage d'AFP fait l'objet d'une épreuve intégrée avec l'activité d'apprentissage de FTT ou d'activités interdisciplinaires (propre à chaque sous-section) présente dans cette UE.

Les consignes pour l'épreuve intégrée seront explicitées durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Une présence à au moins 80% de cette activité d'apprentissage est obligatoire pour pouvoir être évalué.

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEGN1B01SNC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Suite aux heures réservées aux Ateliers de Formation Professionnelle, les étudiants de BAC1 seront invités à découvrir activement la réalité du métier d'enseignant. Dans un premier temps, il s'agira d'effectuer de rédiger un rapport d'observation suite à une première intégration sur le terrain. Ensuite, l'étudiant prestera quelques heures de cours. Ces prestations auront fait l'objet de préparations encadrées par le(s) maître(s) de stage, les didacticiens et le psychopédagogue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)7
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- ? Les socles de compétences; les référentiels;
- ? Les objectifs d'apprentissage; les compétences;
- ? Les méthodes pédagogiques ;
- ? Les approches pratiques des réalités du métier.

Démarches d'apprentissage

- ? Approche par projet ;
- ? Activités pratiques ;
- ? Activités d'observation ;
- ? Préparation de leçons ;
- ? Rédaction de rapports de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement tout au long des activités de stage : heures d'observations, préparation des leçons et rédaction des rapports de stage.

Ouvrages de référence

Toutes les ressources présentes à la bibliothèque: ouvrages didactiques, revues, référentiels utilisés dans l'enseignement secondaire,...

Supports

- ? Préparations réalisées lors des semaines d'AFP ;
- ? Le dossier de stage ;
- ? Le Vade Mecum des stages.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le vade-mecum des stages reprend les informations sur l'évaluation et l'organisation des stages.

L'activité d'apprentissage de stage fait l'objet d'une épreuve intégrée avec l'activité d'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant. Les consignes pour l'épreuve intégrée seront explicitées durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Les stages sont non remédiables en Q3 (référence REE art. 112). Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une

remédiation et d'une seconde évaluation, la note de 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEGN1B01SND	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Joëlle GILIS (joelle.gilis@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'identité professionnelle peut être considérée comme l'ensemble des caractéristiques que les enseignants partagent entre eux du fait d'appartenir au même groupe professionnel. Elle est spécifique à la profession et, en partie du moins, commune ou partagée par tous les enseignants. Toutefois, elle est singulière, propre à l'individu, liée à son identité personnelle, (elle-même construite par son histoire familiale et sociale) et professionnelle. Le cours a comme fil conducteur les étapes par lesquelles l'identité enseignante se construit, les règles de conduite des enseignants ainsi que la perception qu'ils ont des différentes facettes de leur métier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- ? Les différentes phases de la construction de l'identité professionnelle, les facteurs qui influencent la construction de cette identité et son évolution.
- ? Aspects déontologiques relatifs à la profession.

Démarches d'apprentissage

- ? Travaux de groupe ;
- ? Approche interactive ;
- ? Elaboration d'un dossier personnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de la construction du dossier.

Ouvrages de référence

Articles de revues, divers extraits de livres traitant du sujet.

Supports

Consignes écrites relatives à la construction du dossier.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage d'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant fait l'objet d'une épreuve intégrée avec l'activité de stage. Les consignes pour l'épreuve intégrée seront explicitées durant le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1			
Code	PEGN1B02SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be) Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Benoît WAUTELET (benoit.wautelet@helha.be) Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Hélène LEFEVRE (helene.lefevre@helha.be) Isabelle HENRY (isabelle.henry@helha.be) Philippe ALARY (philippe.alary@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 98,5% de formes correctes.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser la critique externe d'un document.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B02SNA	Maitrise orale et écrite de la langue française	45 h / 4 C
PEGN1B02SNB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	15 h / 1 C
PEGN1B02SNC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B02SNA	Maitrise orale et écrite de la langue française	40
PEGN1B02SNB	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
PEGN1B02SNC	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	6_PEGN1B02SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- d'orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 98,5% de graphies correctes;
- de repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et les corriger;
- de manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe;
- de s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre le langage verbal et le non verbal;
- de lire, commenter, critiquer ou faire un compte rendu de divers types de textes dans différentes situations de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Outils de la langue qui doivent être maîtrisés pour répondre aux questions de grammaire, de vocabulaire, de conjugaison, et d'orthographe (conjugaison; types et formes de phrases; accords; ...). Des révisions orthographiques sont prévues tout au long des apprentissages (cf. recueil d'ateliers complété selon les besoins de chacun). L'étudiant doit prouver qu'il maîtrise les savoirs métalinguistiques et qu'il a une connaissance fine et approfondie des domaines de la langue (cf. écriture réflexive dans le cahier personnel).

Démarches d'apprentissage

Les moyens employés sont divers et variés:

- approche par situations-problèmes;
- travaux en autonomie en classe et à domicile ;
- travaux de groupes ;
- travaux dirigés.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des travaux seront proposés aux étudiants tout au long de l'année. Ils devront les réaliser en classe la plupart du temps et les rendre à leur professeur en fin de cours ; lors d'une séance ultérieure, le professeur rendra les textes aux étudiants afin qu'ils puissent prendre connaissance de leurs erreurs et dès lors travailler sur le raisonnement qui a mené à l'écriture de ces formes erronées. Un encadrement individualisé sera assuré par le professeur lors des séances d'écriture réflexive, ainsi qu'éventuellement dans le cadre d'un tutorat entre étudiants. Une séance de questions-réponses sera proposée aux étudiants avant l'examen.

Ouvrages de référence

- Brissaud (Catherine) et Cogis (Danièle), Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?, Paris, Hatier.
- Braun (Alain) et Cabillau (Jean-François), Le français pour chacun, Bruxelles, Plantyn.
- Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoît), Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul, Bruxelles, De Boeck.
- Breckx (Monique), revu et actualisé par Cherdon (Christian) et Wautelet (Benoît), Grammaire française, Bruxelles, De Boeck.
- Un dictionnaire, un référentiel orthographique (anti-fautes), un référentiel de conjugaison (Bescherelle).
- Le site internet <http://ccdm.qc.ca>.

Supports

- Un recueil d'ateliers ;
- Un cahier personnel ;
- Une fiche-navette ;
- Des notes de cours distribuées lors de différentes séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Toutes les évaluations durant l'année sont formatives et formatrices. L'épreuve de janvier consiste en un examen écrit lors duquel les étudiants devront produire un texte et corriger une cacographie en classant les erreurs. L'épreuve certificative de juin s'articule autour de productions similaires.

La maîtrise des compétences orales de la langue sera vérifiée lors de l'épreuve intégrée, évaluée conjointement par les différents intervenants de l'unité d'enseignement. La non-maîtrise d'une compétence dans la réalisation de cette épreuve conduit à un échec pour l'épreuve intégrée. Le PPT présenté pour le cours d'utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement sera évalué selon la même échelle que la production écrite (98,5% de graphies correctes). Cette épreuve vaut pour 1 ECTS.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exm	70	Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEGN1B02SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine DRUART (sabine.druart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de réaliser une présentation, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.

2. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du logiciel de présentation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Mise en page, création, animations.
- Insertion de texte, images, liens hypertextes, vidéos,...

Démarches d'apprentissage

Exercices et suivi individuel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une remédiation est proposée pour les étudiants qui le souhaitent.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Aide de l'outil informatique en ligne et notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale sera construite sur base d'une grille de compétence complétée en concertation avec les autres enseignants de l'UE: épreuve intégrée avec les activités d'apprentissages de MEOLF et initiation à la recherche sous forme d'un travail écrit dont les modalités seront données en cours d'année.

Au terme du Q1, une évaluation formative est organisée pour cette activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEGN1B02SNC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dès le début de sa formation, l'étudiant est amené à réaliser des travaux dans divers cours.

A cette fin, ce cours se veut avant tout un outil permettant de mener à bien une recherche documentaire pertinente. Il se poursuit en tant que première réflexion quant à la thématique du TFE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rechercher des documents avec un outil de recherche ; rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; rédiger un texte de manière à éviter le plagiat

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des outils nécessaires dans le cadre d'une recherche documentaire et de la rédaction d'un texte sans plagiat.

Démarches d'apprentissage

Séances d'informations théoriques et méthodologiques alternant avec des plages de travail autonome (recherche en bibliothèque, sur internet...)

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

? Bertrand Baschwitz, M. A. (2009). Comment me documenter ? Bruxelles : De Boeck.

? Bochon, A. (2010). Le T.F.E. en 101 points. Guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck.

? Cros, Fr. (1998). Le mémoire professionnel en formation des enseignants. Paris : L'Harmattan.

? Lenoble-Pinson, M. (1996). La rédaction scientifique. Bruxelles : De Boeck.

? Scheepers, C. (2002). Le Travail de fin d'études. Quelles compétences, pour quelle formation ? Bruxelles : Labor.

Supports

Notes de cours et photocopies d'articles, d'ouvrages...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation sur la base d'une épreuve intégrée avec les activités d'apprentissage de MEOLF et NTIC. Les modalités de cette épreuve seront données en cours d'année académique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Initiation à la psychologie de l'apprenant			
Code	PEGN1B03SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Anne ACKERMANS (anne.ackermans@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be) Sophie DELFOSSE (sophie.delfosse@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à éveiller les futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne. Cette unité les formera aussi aux mécanismes de base de la relation et de la communication.

Elle participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychologie du développement, de la relation et de la communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B03SNA	Psychologie de la relation et de la communication	30 h / 3 C
PEGN1B03SNB	Psychologie du développement	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B03SNA	Psychologie de la relation et de la communication	30
PEGN1B03SNB	Psychologie du développement	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie de la relation et de la communication			
Code	6_PEGN1B03SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La communication fait partie intégrante de notre quotidien mais nous prenons rarement le temps de nous arrêter pour identifier et comprendre nos façons de communiquer. Et pourtant, une communication efficace a des impacts sur notre adaptation bien au-delà de la transmission d'un message. Communiquer de façon productive permet d'être bien, non seulement avec les autres, mais aussi avec soi-même. Connaissez-vous votre style de résolution de conflits ? Exprimez-vous aisément vos besoins et vos sentiments ? Ce cours vous permettra d'acquérir différents outils de communication et il vous aidera à mieux comprendre et analyser les relations humaines dans le cadre de l'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus aux cours dans les domaines de la relation et de la communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Composantes et fonctions de la communication
Schéma de la communication adapté aux situations d'enseignement
Importance de la formulation d'une consigne
Facteurs d'échec de la communication
Comment lutter contre la déperdition du message?
Gestion de la discipline (autorité, résolution de conflits...)
Climat de classe positif

Démarches d'apprentissage

? Approche interactive
? Approche par situations-problèmes
? Cours magistraux
? Études de cas
? Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

- ? Au début et à la fin de chaque cours, une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants.
- ? Les objectifs en vue de l'examen sont fournis.

Ouvrages de référence

ARCAND, R., BOURBEAU, N., La communication efficace, De Boeck Université, Bruxelles, 1998
UNIVERSITE DE PAIX, Jeux coopératifs pour bâtir la paix, Éd. Chronique sociale et UP,
Raynal, F. & Rieunier, A., Pédagogie: dictionnaire des concepts clés, ESF éditeur.1997
de VECCHI, G., Aider les élèves à apprendre, Ed.Hachette/Education, Paris, 2000
Charmeux, E., Ap-prendre la parole, Sedrap Education, Toulouse, 1997
Sorez, H., Prendre la parole, Hatier, Paris, 1976
CHARLES, R., & WILLIAME, C., La Communication Orale, Nathan, Condé-sur-Noireau, 1989

Supports

- ? Présentation Powerpoint
- ? Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

La non maîtrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner un échec de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La non maîtrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de l'UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEGN1B03SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Catherine FIASSE (catherine.fiasse@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La psychologie du développement peut être définie comme l'étude de l'évolution individuelle au travers de la succession des âges de la vie, depuis la période fœtale jusqu'à l'âge adulte et jusqu'au vieillissement. Dans ce cours, nous parcourons le développement de l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'école secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'étudiant décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus aux cours dans les domaines de la psychologie du développement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Repères en termes de développement physique, cognitif, psychosocial...

Repères envisagés en fonction des âges de la vie (0-3 ans, période préscolaire, période scolaire) et à la lumière des théories d'auteurs-clef en psychologie du développement.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux;
- Travaux de groupe;
- Approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs d'examen sont fournis aux étudiants.

Ouvrages de référence

- BEE, H., BOYD, D., Psychologie du développement: les âges de la vie Ed. De Boeck Université, Bruxelles, 2003
- Articles de revues.

Supports

- Présentations Powerpoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La non maîtrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner un échec de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La non maîtrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de l'UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEGN1B04SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Joëlle GILIS (joelle.gilis@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne ACKERMANS (anne.ackermans@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B04SNA	Pédagogie générale	30 h / 3 C
PEGN1B04SNB	Psychologie des apprentissages	30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B04SNA	Pédagogie générale	30
PEGN1B04SNB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	6_PEGN1B04SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Joëlle GILIS (joelle.gilis@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'étudier et d'analyser les outils pédagogiques (méthodes, activités didactiques...) pour les utiliser de façon consciente et réflexive.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les éléments théoriques relatifs à chaque pratique pédagogique envisagée ;
- Définir chaque pratique, en présenter les caractéristiques, les étapes de mise en œuvre, le rôle de l'enseignant, les activités suscitées chez les apprenants, les points forts et les limites.
- Identifier la ou les pratique(s) pédagogique(s) en œuvre dans une situation donnée et justifier sa réponse.
- Proposer une pratique pertinente face à une situation donnée et justifier sa réponse

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les besoins éducatifs; La pédagogie par projet,
- La pédagogie par contrat
- Le travail de groupe
- Les situations-problèmes
- L'apprentissage par problèmes
- Les ateliers d'apprentissage
- La pédagogie par le jeu
- La simulation et le jeu de rôle
- La pédagogie différenciée
- L'enseignement programmé
- L'enseignement modulaire
- Les démarches d'apprentissage guidé
- Le travail individualisé par fiches
- La pédagogie coopérative
- La pédagogie explicite
- La pédagogie inversée
- ...

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral ;
- Travaux de groupe ;
- Approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs d'examen sont fournis aux étudiants.

Ouvrages de référence

- Pourtois J.-P. & Desmet H. (2004). L'éducation postmoderne (4e éd.). Paris. P.U.F.
- Morissette R. & Voynaud M. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Québec: Chenelière Education.
- Pierret-Hannecart M. & Pierret P. (2006). Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui (2e éd.). Bruxelles : De Boeck
- Divers articles de revues.

Supports

Un syllabus est distribué à l'attention des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	6_PEGN1B04SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Survoler diverses pédagogies n'est pas anodin. Si les enseignants sont capables d'appliquer de façon intuitive les termes précisés dans ce cours, peu d'entre eux sont capables de préciser les caractéristiques des courants pédagogiques sous-jacents. De même, il est extrêmement intéressant d'analyser les pratiques d'enseignants capables de préparer et d'animer des leçons basées sur un matériel pédagogique semblable tout en mettant en œuvre différents modèles pédagogiques. Donner une réponse sérieuse à la question : « comment enseigner ? » implique d'avoir préalablement répondu à la question : « que sait-on aujourd'hui de la manière dont les individus apprennent ? » Ce cours apportera quelques réponses à ces questions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Behaviorisme, constructivisme, cognitivisme et autres courants pédagogiques ;
- Conception de leçons.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral ;
- Travaux de groupe ;
- Approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs d'examens sont précisés.

Ouvrages de référence

- ? Articles issus de diverses revues et publications.
- ? Une bibliographie complète est précisée dans les notes de cours.

Supports

? Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La non-maitrise d'une compétence dans une des activités d'apprentissage de cette UE peut entraîner la non-validation de l'UE (note spéciale apposée sur le relevé de notes est alors NV et conduit à la non-acquisition des crédits de cette UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie et histoire des religions			
Code	PEGN1B05SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Marie-Pierre TRIES (marie-pierre.tries@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie.

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B05SNA Philosophie et histoire des religions

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B05SNA Philosophie et histoire des religions

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et histoire des religions			
Code	6_PEGN1B05SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une approche vivante et ludique de l'étude de la philosophie et de l'histoire des religions.

La première partie du cours situe, à travers la présentation de penseurs et de courants historiquement et géographiquement situés, un ensemble de questionnements issus du champ philosophiques. La seconde partie précise un vocabulaire permettant l'étude de la question religieuse ainsi qu'une première approche, purement historique, des trois grandes religions monothéistes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

L'orientation du cours en philosophie a pour but :

- d'introduire les étudiants dans l'univers de la pensée et de la réflexion critique
- de montrer que le philosophe a un regard particulier sur le monde, qu'il se caractérise par une quête fondamentale : celle des valeurs, de la vérité.
- de comprendre, de synthétiser, de reformuler les idées des grands philosophes en adoptant un juste recul critique
- d'introduire à une réflexion portant sur notre vie professionnelle et personnelle.

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir l'histoire des grandes religions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Philosophie: sa définition, la distinction avec la science et la religion, une perspective historique, les champs philosophiques, la question de l'éthique, le champ de la psychanalyse, la métaphysique, l'anthropologie, l'épistémologie, la logique ...

Histoire des religions: vers une définition de la religion, l'idéologie, le comportement religieux, la croyance, la dérive sectaire.

Approche des trois grandes religions monothéistes: le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux
- Etude personnelle par diverses questions proposées en fin de chapitre (partie philosophie).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Proposition de plusieurs dates afin de répondre aux questions et de superviser l'étude personnelle.

Ouvrages de référence

- Clément C. Le voyage de Théo. (1999)
- Dessain B. Philosophie et histoire des religions. (2009)
- Gaarder J. Le monde de Sophie. (1991)

Supports

Notes de cours
Présentation powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Biologie 1.1			
Code	PEGN1B06SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Georges BAUDOUX (georges.baudoux@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B06SNA Biologie 1

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B06SNA Biologie 1

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Biologie 1			
Code	6_PEGN1B06SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de biologie comprend 315 heures réparties sur 3 années. Le programme général de ces 315 heures vise à parcourir l'ensemble des savoirs et savoir-faire que les futurs bacheliers vont devoir maîtriser pour pouvoir, par la suite, les enseigner.

Les savoirs et savoir-faire travaillés en classe sont essentiellement ceux décrits dans « les socles de compétences » (http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1654...) et dans « les compétences terminales et savoirs requis en sciences » (http://www.enseignement.be/download.php?do_id=190&do_check=) du ministère de la communauté française.. On les retrouve également dans les différents programmes de l'enseignement catholique (<http://www.segec.be/Documents/Fesec/Programmes/3055-2-3degre-sciences.pdf>, [http://www.segec.be/Documents/Fesec/Programmes/FormationCommune-D2-D3%20P\(2002-3109\).pdf](http://www.segec.be/Documents/Fesec/Programmes/FormationCommune-D2-D3%20P(2002-3109).pdf), ...).

Les thèmes abordés sont : zoologie (notion de classification, étude détaillée des principaux embranchements), botanique (organographie et reproduction des angiospermes, nutrition végétale), mycologie (organographie, reproduction, intérêts écologiques des champignons), écologie, anatomie humaine (étude des principaux systèmes de l'être humain), cytologie (structure, fonctionnement de la cellule), évolution (principe d'évolution, origine de la vie, de l'homme).

Aucun prérequis particulier n'est nécessaire, mais avoir eu quelques notions de sciences dans le secondaire facilite la compréhension.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, de définir les concepts et les phénomènes
2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, d'expliquer les concepts et les phénomènes
3. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, d'utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
4. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en œuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de première année comprend 120 heures et développe les thèmes suivant : zoologie (étude des principales classes de chordés), classification, mycologie, anatomie humaine (système digestif, respiratoire, circulatoire ...) et botanique (nutrition végétale et organographie).

Les savoir-faire travaillés et en lien avec les socles de compétences sont :

1. Rechercher et identifier des indices (C2)
2. Concevoir une procédure expérimentale (C5)
3. Recueillir des informations par des observations (C6)
4. Repérer et noter une information issue d'un écrit scientifique (C9)
5. Repérer et noter une information issue d'un graphique (C10)
6. Repérer et noter une information issue d'une vidéo, d'un schéma (C11)
7. Trier, classer, comparer (C12)
8. Rassembler des informations et les communiquer à l'aide d'un graphique (C14)

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, travaux dirigés, réalisation d'ateliers scientifiques – stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Des questions en fin de chaque chapitre permettent de vérifier les acquis.

Ouvrages de référence

1. Marieb, E.N. (1999). Anatomie et Physiologie Humaines (4è éd.). De Boeck Université.
2. Campbell, N., Reece, J. (2004). Biologie (2è éd.). de boeck.
3. Ruppert, E.E., Fox, R., Barnes, R.D. (2004). Invertebrate Zoology (7è éd.). Thomson Books/Cole
4. Berthet, J. (2006). Dictionnaire de Biologie. de boeck.
5. Della Santa, E. (1984). Biologie animale. Payot Lausanne.
6. Vincent, P. (1983). Le corps humain. Vuibert.
7. Lecointre, G., Le Guyader, H. (2001). Classification phylogénétique du vivant. Belin.
8. Lecointre, G. (2008). Comprendre et enseigner la classification du vivant. Belin.
9. Raven, P.H., Evert, G.C., Eichhorn, S. (2007). Biologie Végétale (2è éd.). de boeck.
10. Isenborghs, F., Rousselet, D. (1985). Biologie 4e , Science expérimentale, Travaux pratiques, de boeck.
11. Tavernier, R. (2004). Les Guides du Maître – de CP à CM2. Bordas pédagogie.
12. Villeneuve, F., Désiré, Ch. (1965). Zoologie. Bordas.
13. De Vecchi, G. (2006). Enseigner l'expérimental en classe. Hachette Edition.
14. Giordan, A. (1998). Apprendre ! Belin

Supports

Document PowerPoint imprimé est remis aux étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les traces (labos, photos, dessins ...) de l'ensemble des travaux et activités d'apprentissage seront placées dans un portfolio. Celui-ci servira de support à une partie de l'examen de fin de quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100
----------------------	--	--	-----	-----	-----	-----

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Biologie 1.2			
Code	PEGN1B07SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Georges BAUDOUX (georges.baudoux@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Véronique DE TILLESSE (veronique.de.tillesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B07SNA Biologie 2

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B07SNA Biologie 2

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Biologie 2			
Code	6_PEGN1B07SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de biologie comprend 315 heures réparties sur 3 années. Le programme général de ces 315 heures vise à parcourir l'ensemble des savoirs et savoir-faire que les futurs bacheliers vont devoir maîtriser pour pouvoir, par la suite, les enseigner.

Les savoirs et savoir-faire travaillés en classe sont essentiellement ceux décrits dans « les socles de compétences » (http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1654...) et dans « les compétences terminales et savoirs requis en sciences » (http://www.enseignement.be/download.php?do_id=190&do_check=) du ministère de la communauté française. On les retrouve également dans les différents programmes de l'enseignement catholique (<http://www.segec.be/Documents/Fesec/Programmes/3055-2-3degre-sciences.pdf>, [http://www.segec.be/Documents/Fesec/Programmes/FormationCommune-D2-D3%20P\(2002-3109\).pdf](http://www.segec.be/Documents/Fesec/Programmes/FormationCommune-D2-D3%20P(2002-3109).pdf), ...).

Les thèmes abordés sont : zoologie (notion de classification, étude détaillée des principaux embranchements), botanique (organographie et reproduction des angiospermes, nutrition végétale), mycologie (organographie, reproduction, intérêts écologiques des champignons), écologie, anatomie humaine (étude des principaux systèmes de l'être humain), cytologie (structure, fonctionnement de la cellule), évolution (principe d'évolution, origine de la vie, de l'homme).

Aucun prérequis particulier n'est nécessaire, mais avoir eu quelques notions de sciences dans le secondaire facilite la compréhension.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, de définir les concepts et les phénomènes
2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, d'expliquer les concepts et les phénomènes
3. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, d'utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle
4. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en œuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de première année comprend 120 heures et développe les thèmes suivant : zoologie (étude des principales classes de chordés), classification, mycologie, anatomie humaine (système digestif, respiratoire, circulatoire ...) et botanique (nutrition végétale et organographie).

Les savoir-faire travaillés et en lien avec les socles de compétences sont :

1. Rechercher et identifier des indices (C2)
2. Concevoir une procédure expérimentale (C5)
3. Recueillir des informations par des observations (C6)
4. Repérer et noter une information issue d'un écrit scientifique (C9)
5. Repérer et noter une information issue d'un graphique (C10)
6. Repérer et noter une information issue d'une vidéo, d'un schéma (C11)
7. Trier, classer, comparer (C12)
8. Rassembler des informations et les communiquer à l'aide d'un graphique (C14)

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, travaux dirigés, réalisation d'ateliers scientifiques – stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Des questions en fin de chaque chapitre permettent de vérifier les acquis.

Ouvrages de référence

1. Marieb, E.N. (1999). Anatomie et Physiologie Humaines (4è éd.). De Boeck Université.
2. Campbell, N., Reece, J. (2004). Biologie (2è éd.). de boeck.
3. Ruppert, E.E., Fox, R., Barnes, R.D. (2004). Invertebrate Zoology (7è éd.). Thomson Books/Cole.
4. Berthet, J. (2006). Dictionnaire de Biologie. de boeck.
5. Della Santa, E. (1984). Biologie animale. Payot Lausanne.
6. Vincent, P. (1983). Le corps humain. Vuibert.
7. Lecointre, G., Le Guyader, H. (2001). Classification phylogénétique du vivant. Belin
8. Lecointre, G. (2008). Comprendre et enseigner la classification du vivant. Belin.
9. Raven, P.H., Evert, G.C., Eichhorn, S. (2007). Biologie Végétale (2è éd.). de boeck.
10. Isenborghs, F., Rousselet, D. (1985). Biologie 4e, Science expérimentale, Travaux pratiques, de boeck.
11. Tavernier, R. (2004). Les Guides du Maître – de CP à CM2. Bordas pédagogie.
12. Villeneuve, F., Désiré, Ch. (1965). Zoologie. Bordas.
13. De Vecchi, G. (2006). Enseigner l'expérimental en classe. Hachette Edition.
14. Giordan, A. (1998). Apprendre ! Belin

Supports

Document PowerPoint imprimé est remis aux étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les traces (labos, photos, dessins ...) de l'ensemble des travaux et activités d'apprentissage seront placées dans un portfolio. Celui-ci servira de support à une partie de l'examen de fin de quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Chimie 1.1			
Code	PEGN1B08SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Loreline DE CAT (lorelina.de.cat@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en œuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de commenter et de critiquer des processus d'apprentissage destinés aux cours de sciences de l'enseignement secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B08SNA Chimie 1

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B08SNA Chimie 1

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Chimie 1			
Code	6_PEGN1B08SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage comprend des aspects disciplinaires et méthodologiques permettant d'enseigner la chimie aux élèves dont les AESI en biologie, chimie et physique auront la charge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en œuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de commenter et de critiquer des processus d'apprentissage destinés aux cours de sciences de l'enseignement secondaire

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En fonction de l'année scolaire, le contenu du cours traitera soit de :

1. Sécurité au laboratoire
2. Modèles atomiques
3. Tableau périodique
5. Mélanges

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans une approche combinant cours magistraux, découverte par l'expérimentation, résolution d'exercices et problèmes, travaux de groupe, approche déductive ou inductive ainsi que des recherches personnelles. L'étudiant est donc régulièrement placé dans une position de réflexion, de recherche et d'expérimentation

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

- Pirson et al., Chimie 3e/ 4e (Sciences de base et Sciences générales), Ed. De Boeck, 2009
 - Querton I. et Loriaux-Vandenbroeck, Chimie 3, Ed. Van In, 2011
 - Vandevoorde A-M, La chimie dans la vie quotidienne (6e Sciences de base), Ed. Wolters Plantyn, 2006
- Les livres suivants :
- Kotz et Treichel, Chimie des solutions, Ed. De Boeck, 2006

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Une évaluation formative est effectuée lors de la correction des exercices proposés au cours.
- Comme c'est un cours de 1ère année, si l'étudiant est en échec, il peut représenter un examen écrit en juin (100 % des pts).
- Si l'étudiant est à nouveau en échec, un nouveau test général est effectué en septembre (100 % des pts)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exe	100

Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Chimie 1.2			
Code	PEGN1B09SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Loreline DE CAT (lorelina.de.cat@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en œuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de commenter et de critiquer des processus d'apprentissage destinés aux cours de sciences de l'enseignement secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B09SNA Chimie 2

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B09SNA Chimie 2

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Chimie 2			
Code	6_PEGN1B09SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage comprend des aspects disciplinaires et méthodologiques permettant d'enseigner la chimie aux élèves dont les AESI en biologie, chimie et physique auront la charge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en œuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les liaisons chimiques
2. Nomenclature de chimie minérale
3. Chimie quantitative (définitions des notions et applications stœchiométriques)
4. Equilibres chimiques et déplacement d'équilibres
5. Famille acide-base

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans une approche combinant cours magistraux, découverte par l'expérimentation, résolution d'exercices et problèmes, travaux de groupe, approche déductive ou inductive ainsi que des recherches personnelles. L'étudiant est donc régulièrement placé dans une position de réflexion, de recherche et d'expérimentation

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

- Pirson et al., Chimie 3e/ 4e (Sciences de base et Sciences générales), Ed. De Boeck, 2009
 - Querton I. et Loriaux-Vandenbroeck, Chimie 3, Ed. Van In, 2011
 - Vandevorode A-M, La chimie dans la vie quotidienne (6e Sciences de base), Ed. Wolters Plantyn, 2006
- Les livres suivants :
- Kotz et Treichel, Chimie des solutions, Ed. De Boeck, 2006

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation formative est effectuée lors de la correction des exercices proposés au cours.
Evaluation certificative à 100 % organisée en juin

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exe	100

Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Physique 1.1			
Code	PEGN1B10SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Pierre BLEHEN (pierre.blehen@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degossérie@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en oeuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de commenter et de critiquer des processus d'apprentissage destinés aux cours de sciences de l'enseignement secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B10SNA Physique 1

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B10SNA Physique 1

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physique 1			
Code	6_PEGN1B10SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis PARMENTIER (jean-louis.parmentier@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage très pratique s'intègre dans l'unité d'enseignement FORMATION DISCIPLINAIRE ET DIDACTIQUE 3. Nous y présenterons différents aspects du domaine de la mécanique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Durant l'activité d'apprentissage, lors d'évaluations continues, l'étudiant sera capable de décrire des dispositifs utilisés dans le domaine électrique par exemple en représentant un schéma, un graphique, en appliquant des formules, etc. Il sera aussi capable d'effectuer avec sa calculatrice des calculs sur base de la théorie vue au cours. Il devra être capable de répondre à des questions théoriques précises. Des résolutions d'exercices sont également prévues.

En fonction du temps, il devra être capable de présenter devant la classe une leçon sur un sujet technique électrique qu'il aura préalablement préparé chez lui.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du cours traitera :

- les outils mathématique ;
- les mesure/unités ;
- les référentiels ;
- les grandeurs vectorielles ;
- la cinématique

Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes
- Emploi des nouvelles technologies
- Activités exécutives
- Laboratoires, expérimentations
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Professeur disponible pour questions supplémentaires
- Tutorat

Ouvrages de référence

De Keyn
Plantyn

Supports

- Notes de cours
- Matériel didactique
- Livres et/ou manuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Une évaluation formative est effectuée lors de la correction des exercices proposés au cours.
- L'évaluation certificative comptant pour 100 % des points est basée sur différents tests effectués au cours du quadrimestre.
- Comme c'est un cours de 1ère année, si l'étudiant est en échec, il peut représenter un examen écrit en juin (100 % des pts).
- Si l'étudiant est à nouveau en échec, un nouveau test général est effectué en septembre (100 % des pts)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exe	100

Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Physique 1.2			
Code	PEGN1B11SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Pierre BLEHEN (pierre.blehen@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degossérie@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, définir les concepts et les phénomènes
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, expliquer les concepts et les phénomènes
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit), avec précision et rigueur et pour tous les contenus, utiliser les concepts pour résoudre une application pratique nouvelle.
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de décrire les différents aspects de la démarche scientifique et les mettre en oeuvre dans des travaux pratiques et des applications didactiques.
- V. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable (oralement et/ou par écrit) de commenter et de critiquer des processus d'apprentissage destinés aux cours de sciences de l'enseignement secondaire

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGN1B11SNA Physique 2

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B11SNA Physique 2

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur

Sous-section Sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physique 2			
Code	6_PEGN1B11SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage très pratique s'intègre dans l'unité d'enseignement FORMATION DISCIPLINAIRE ET DIDACTIQUE 3. Nous y présenterons différents aspects du domaine de la mécanique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Durant l'activité d'apprentissage, lors d'évaluations continues, l'étudiant sera capable de décrire des dispositifs utilisés dans le domaine électrique par exemple en représentant un schéma, un graphique, en appliquant des formules, etc. Il sera aussi capable d'effectuer avec sa calculatrice des calculs sur base de la théorie vue au cours. Il devra être capable de répondre à des questions théoriques précises. Des résolutions d'exercices sont également prévues.

En fonction du temps, il devra être capable de présenter devant la classe une leçon sur un sujet technique électrique qu'il aura préalablement préparé chez lui.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du cours traitera:

- l'électricité
- cinématique
- les états de la matière

Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes
- Emploi des nouvelles technologies
- Activités extérieures
- Laboratoires, expérimentations
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Professeur disponible pour questions supplémentaires
- Tutorat

Ouvrages de référence

Hecht
De Keyn
Plantyn

Supports

Notes de cours
Matériel didactique
Livres et/ou manuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Une évaluation formative est effectuée lors de la correction des exercices proposés au cours.
- L'évaluation certificative comptant pour 100% des points est basée sur différents tests effectués au cours semestre.

Cette activité d'apprentissage est donnée par trois enseignants (Mme Debiève, Mr Parmentier et Mr Gathy). La répartition des évaluations de chaque enseignant dans la cotation de l'UE se fait au prorata des heures attribuées à chacun. À savoir Mme Debiève 50%, Mr Parmentier 25% et Mr Gathy 25%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exe	100

Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).